

# NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin printemps 2017



[www.nandrin.be](http://www.nandrin.be)

## Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	0474/760.544
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

### CPAS - permanences

- Aide sociale générale	Mathilde Perat
- Revenu d'intégration sociale	lundi et mercredi de 9h à 11h30.
- Dossiers Jeunes	
- Candidats réfugiés politiques	
- Allocations de chauffage	
- Maintien à domicile	Christel Fouillien
- Repas à domicile	lundi et mercredi de 9h à 11h30.
- Dépannage	
- Guidance budgétaire	
- Énergie (convention gaz-électricité)	Caroline Renwa
- Allocation handicapé	mardi et jeudi de 9h à 11h30.
- Logement	
- Coordination sociale (article 27, Été Solidaire)	

### Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

- Fabienne Poncelet : 085/27.44.60
- Christianne Leclercq : 085/27.44.61
- Anne Demblon : 085/27.88.51

## Les échevins

**Michel LEMMENS** 085/51.94.95 - 085/51.35.91

(Expressions commune(s))

Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques, Prévention-Sécurité, Informatique.

michel.lemmens@nandrin.be

**Daniel POLLAIN** 0473/71.39.56 - 085/51.17.67

(Expressions commune(s))

Enseignement, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3<sup>ème</sup> âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.

daniel.pollain@nandrin.be

**Anne de POTTER** 04/371.27.82

(Expressions commune(s))

Environnement, Communication, Relations avec les associations, Projets trans communaux, Jeunesse, participation.

anne.depotter@nandrin.be

**Charlotte TILMAN** 0479/23.79.84

(Expressions commune(s))

Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Énergie, Commerce.

charlotte.tilman@nandrin.be

**Henri DEHARENG** 085/51.18.16 - 0473/32.48.64

(Expressions commune(s))

Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.

henri.dehareng@nandrin.be

**Murielle BRANDT** 085/51.30.17

(Expressions commune(s))

Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.

murielle.brandt@nandrin.be

## Les conseillers communaux

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Tous Ensemble)

Béatrice LECERF-ZUCCA 04/371.28.29 (Expressions commune(s))

Axel PIRE 085/31.61.41 (Expressions commune(s))

Guy BRASSEL 085/51.31.35 (Expressions commune(s))

Guy MOTTET 04/372.01.17 (Tous Ensemble)

Vincent LICATA 085/51.29.77 (Tous Ensemble)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Éric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Bogdan PIOTROWSKI 04/371.52.22 (Pour Nandrin)

Didier MAKI 0474/41.45.61 (Pour Nandrin)



A de nombreuses reprises, j'ai évoqué dans cette rubrique le principe de supra-communalité en insistant sur le fait que de nouveaux types de collaborations entre communes devraient à l'avenir se mettre en place.

L'actualité de ces derniers mois démontre à quel point un nouveau modèle de gestion publique doit impérativement être pensé ou repensé. Dans cette optique, le rôle des intercommunales doit être concentré sur les missions essentielles de service au public comme la distribution d'eau et d'électricité, le ramassage des immondices ou l'épuration des eaux usées. Par ailleurs, si ces activités devaient générer des bénéfices, c'est vers les actionnaires publics et plus particulièrement vers les communes, qu'ils devraient être reversés.

Dans cette perspective, je ne suis pas certain que la privatisation de ces services résoudrait la crise de confiance entre les institutions, ceux ou celles qui les représentent et le citoyen. C'est évidemment un débat bien vaste qui dépasse le cadre de notre petite entité mais qui modifiera certainement, à l'avenir, nos institutions locales.

Pour autant, cette importante réflexion ne doit pas nous empêcher d'avancer. Comme vous l'avez peut-être constaté, une étape im-

portante dans l'objectif de mieux vous servir a été franchie cette année. En effet, le chantier de construction de notre nouveau bâtiment administratif a débuté. Pour rappel, ce bâtiment répondra aux normes de sécurité actuelles et permettra de regrouper, sur la Place Musin, l'Administration communale, le CPAS et le bureau de poste.

Cet investissement (budget 1.750.000,00€ dont 300.000,00€ de subsides) génèra, en outre, d'importantes économies de fonctionnement (environ 70.000,00€/an). Il permettra également de réduire fortement l'empreinte carbone des services communaux. Les mesures ont été prises de manière à limiter au maximum les désagréments liés aux travaux qui devraient encore durer 12 mois. Un parking complémentaire est désormais à votre disposition au service des travaux, Thier des Raves.

Comme chaque année à la même période, je terminerai en vous rappelant que nous avons la chance de vivre dans une commune rurale et que le retour du beau temps s'accompagne généralement de celui des tondeuses. Dès lors, je vous remercie d'avance de veiller au respect de la tranquillité de vos voisins lors de vos travaux de jardinage.

Enfin, je vous souhaite, ainsi qu'à votre entourage, de bonnes fêtes de Pâques.

Michel Lemmens,  
Votre Bourgmestre

### Horaires d'ouverture de l'administration communale

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 18h00 à 19h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1<sup>er</sup> samedi du mois hors congés scolaires, uniquement sur rendez-vous, pour les cartes d'identité, passeports et permis de conduire.

### Fermetures

Lundi	17 avril 2017
Lundi	1 mai 2017
Jeudi	25 mai 2017
Vendredi	26 mai 2017
Lundi	5 juin 2017
Vendredi	21 juillet 2017
Mardi	15 août 2017
Mercredi	27 septembre 2017
Mercredi	1 novembre 2017
Jeudi	2 novembre 2017
Lundi	25 décembre 2017
Mardi	26 décembre 2017



## L'Accueil Temps Libre (A.T.L.)

### L'Accueil Temps Libre, qu'est-ce que c'est exactement..?

Le secteur ATL concerne les enfants âgés de 2,5 à 12 ans et est régi par un décret émanant de la Communauté Française datant de 2003.

Il regroupe toutes les activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les jours de congé.

Les activités sont multiples : créatives, culturelles, sportives, stages de vacances...

### Les objectifs de l'ATL

Le décret met en avant 4 objectifs généraux à poursuivre :

- **L'épanouissement global des enfants** par l'organisation d'activités de développement multidimensionnel adaptées à leurs capacités et à leurs rythmes.
- **La cohésion sociale** en favorisant l'intégration de publics différents se rencontrant dans un même lieu.
- **La facilitation et la consolidation de la vie familiale**, notamment en conciliant vie familiale et professionnelle, en permettant aux personnes qui confient les enfants de les faire accueillir, pour des temps déterminés, dans une structure d'accueil de qualité.
- **La qualité de l'accueil**, soutenue par l'octroi d'incitants financiers.

### Qu'est-ce qu'un coordinateur ATL ?

Le coordinateur récolte et centralise les informations de l'ensemble des opérateurs d'accueil de votre commune. Cela peut déboucher sur la diffusion de brochures d'information ou la mise à jour de sites Web...



Le coordinateur est aussi à l'écoute des besoins des familles pour adapter ou élargir l'offre d'accueil via le programme CLE communal.

### Concrètement, comment cela se passe à Nandrin ?

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2016, Céline Mignolet, institutrice maternelle de formation et animatrice passionnée, chapeaute le service ATL. Coordinatrice d'une part et chef de projet de l'école communale d'autre part, elle est la personne ressource pour ce département.



A votre service et celui de vos enfants depuis 4 ans, Dominique Demarteau et Géraldine Hauregard font partie du service ATL en tant qu'agents administratifs.

### Les activités proposées

- Durant l'année scolaire :

#### Les ateliers artistiques

A travers ces ateliers et sorties culturels, l'enfant :

- **Exprime :**
  - Son imagination
  - Sa créativité
  - Sa minutie et précision du geste
- **S'initie :**
  - A l'art et à de nouvelles techniques artistiques
  - Au « monde culturel »

Très appréciés des enfants, notre objectif est de continuer à les développer.

Ceux-ci sont organisés deux mercredis par mois (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>) à l'implantation de l'école communale de Villers-le-Temple de 13h30 à 16h30 pour des groupes de 8 à 10 enfants maximum de 6 à 12 ans.

Le coût est de 5 euros, si l'activité se déroule à l'école et de 10 euros, s'il s'agit d'une sortie.

Les inscriptions et les renseignements se font à l'ATL de Nandrin uniquement par téléphone au 085/27.44.66 ou 085/27.44.67.

Voici deux exemples d'ateliers artistiques déjà réalisés :



À l'œuvre, Claude Groyne, artiste peintre locale et accueillante à l'ATL. Celle-ci nous fait part de son savoir-faire et nous apprend des techniques pour la peinture sur toile.

Visite du Musée de la Vie Wallonne à Liège dont l'objectif était d'identifier les matières et les outils liés au métier de sculpteur. La visite s'est terminée par un atelier de sculpture.

### Les ateliers nature

Liés au sentier pédagogique, ils ont pour but :

- D'appréhender le monde des vivants
- Observer les changements au fil des saisons
- Découvrir les besoins de la nature
- Créer un environnement pour les insectes, les oiseaux,...

C'est un outil pédagogique qui aide les enfants à apprendre des notions relatives à l'ensemble des êtres vivants (naissance, croissance, nutrition,..) et à les sensibiliser au respect de l'environnement.

Ces ateliers sont organisés, en partenariat et avec le soutien du PCDN, un mercredi par mois (le 3<sup>ème</sup>) à

l'Espace des Templiers à Villers-le-Temple de 14h à 16h. L'âge varie entre 3,5 et 12 ans selon les activités réalisées.

Les ateliers sont gratuits.



- Durant les vacances :

### Les stages

L'ATL de Nandrin accueille vos enfants de 2,5 à 12 ans durant les vacances scolaires : d'automne (Halloween), de détente (carnaval), de printemps (Pâques), d'été (stages province de Liège, Cap Sciences, Découvertes)



Ces stages se font, pour certains, en partenariat avec différents organismes régionaux et acteurs locaux.

### Les plaines

Les vacances d'été sont souvent l'occasion pour vos enfants de profiter du beau temps et de la nature tout en s'amusant avec d'autres,

autour d'activités adaptées à leur âge.

Quoi de mieux que les plaines d'été agréées par l'ONE pour en profiter. Celles-ci sont organisées les 2 premières semaines de juillet ainsi que la 3<sup>ème</sup> semaine d'août.

Les inscriptions à ces stages et plaines se font du lundi au vendredi de 9h à 12h par té-



léphone au 085/27.44.66 ou au 085/27.44.67. Soyez vigilants, les publicités sont également diffusées via les écoles, le site Internet de la commune ainsi que dans le magazine Carrefour et le livret été.

## Les ateliers nature et artistiques de l'accueil temps libre

Mercredi 19/04	Hôtel à insectes	8 à 12 ans	0 €	Laurent Haesevoets
Construction d'un hôtel à insectes avec des matériaux de récupération en vue du placement sur le sentier didactique.				
Mercredi 26/04	«Tamponnade et effet huile»	7 à 12 ans	5 €	Claude Groyne
Travailler avec différents formats d'éponges sur un fond de peinture.				
Mercredi 10/05	«Ateliers Graffiti»	6 à 12 ans	10 €	Géraldine Hauregard
L'atelier «Graffiti» est un centre d'expression et de créativité. Les activités y sont variées et conçues pour donner le goût et le plaisir de créer: dessin, peinture, gravure, techniques mixtes, papier mâché, modelage, sculpture/terre.				
Mercredi 17/05	Jeux et coccinelles	3,5 à 6,5 ans	0 €	Laurent Haesevoets
Découverte de la nature à travers les 5 sens et création d'un abri à coccinelles.				
Mercredi 24/04	«Deux mondes différents»	7 à 12 ans	5€	Claude Groyne
Travailler avec de la peinture acrylique et de l'huile sur des tons chauds.				
Mercredi 21/06	Land Art	7 à 12 ans	0 €	Laurent Haesevoets
Création de tableaux avec les éléments de la nature et jeux autour celle-ci.				

Lieu: Ecole communale - rue Joseph Pierco, 2 à 4550 Nandrin.

Horaire: ateliers artistiques : 13h30 à 16h30 - ateliers nature : 14h à 16h

Places limitées

Inscriptions et renseignements: ATL de Nandrin

Uniquement par téléphone au 085/27 44 66 du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Paiement le jour de l'inscription sur le compte de l'Administration Communale

ING: BE10 340031211204-BIC: BBRUBEBB

Communication: Nom de l'enfant + nom atelier+ date

# Vacances de printemps

## Stage Accueil Temps Libre de Nandrin

### de 2,5 à 5 ans

**Date :** du lundi 10/04 au vendredi 14/04/2017

**Lieu :** Espace des Templiers - rue Joseph Pierco, 4 à 4550 Nandrin

**Garderie :** 7h30-9h et 16h-17h30

**Activités :** 9h-16h

**Sieste :** le doudou - vêtements de rechange et langes

**Repas :** Pique-nique, boissons et collations en suffisance pour la journée

**Prix :** 1<sup>er</sup> enfant : 50 € - 2<sup>ème</sup> enfant : 40 € - 3<sup>ème</sup> enfant et plus d'une même famille : gratuit



### Inscriptions et renseignements :

#### Clôture des inscriptions le mardi 31/03/2017

Le service ATL de la commune de Nandrin de 9h à 12h du lundi au vendredi aux numéros suivants : 085/27 44 66 ou 085/27 44 67

### Paiement :

le jour de l'inscription sur le compte de l'Administration communale

N° de compte ING : BE10 3400 3121 1204 - BIC : BBRUBEBB

Communication : Nom(s) et prénom (s) + semaine 15

Accepter le Règlement d'Ordre Intérieur et le projet pédagogique le premier jour du stage pour la première inscription à nos activités.

### Un cirque, cent histoires

#### de 6 à 9 ans

Ambiance feutrée, un plancher qui craque...

Ce sont les planches qui s'éveillent. Elles réclament des histoires loufoques, des contes légendaires, de la science-fiction,... Elles appellent jongleurs, équilibristes, apprentis clowns.

Que les mots vous viennent et que la magie prenne...

### Fun en herbe

#### de 9 à 12 ans

La nature offre tant de choses pour jouer, cuisiner, créer... ou tout simplement pour s'amuser !

Viens apprendre à faire du papier recyclé, à cuisiner

de manière « sauvage », à peindre avec des peintures végétales que tu auras concoctées toi-même. Viens également apprendre à lire une carte et relève de nombreux défis en équipe, mais chuuutt ! Nous ne t'en dirons pas plus !

**Dates : du lundi 10 avril au vendredi 14 avril.**

### Inscriptions : Service Jeunesse de la Province de Liège

- Par Internet : [www.provincedeliege.be/jeunesse](http://www.provincedeliege.be/jeunesse) - FORMULAIRE d'inscription
- Par fax (de préférence):04/237.29.00 (formulaire d'inscription disponible en dernière page des folders)
- Par courrier : rue Belvaux, 123 à 4030 Grivegnée.

Prix : 24,80€ le premier enfant - 19,85€ le deuxième - 14,90€ le troisième

Paiement - modalités : Via le bulletin de versement envoyé par le Service Jeunesse de la Province de Liège

**Lieux :** Espace des Templiers rue Joseph Pierco 4 - 4550 à Villers le Temple

**Garderies :** 7h30-9h00 et 16h00-17h30

**Activités :** 9h00-12h00 et 13h00-16h00

**Infos :** Service ATL - 085/27 44 66 ou 085/27 44 67 de 9h à 12h



## Les brèves du conseil communal

### Conseil communal du 3 octobre 2016

Le conseil communal a voté la modification budgétaire numéro 2 de l'exercice 2016 qui a été approuvée comme suit par la tutelle régionale le 3 novembre 2016 :

Exercice 2016	Service ordinaire
Recettes exercice propre	6.813.235,62€
Dépenses exercice propre	6.330.885,97€
Boni exercice propre	482.349,65€
Recettes exercices antérieurs	223.061,81€
Dépenses exercices antérieurs	349.560,23€
Recettes globales	8.209.414,83€
Dépenses globales	8.203.563,60€
Boni global	5.815,23€
Investissements	2.933.678,25€
Fonds de réserves	423.826,02€

Le conseil communal a approuvé le budget de l'exercice 2017 des fabriques d'église de Nandrin, de Saint-Séverin et de Villers-Le-Temple.

# ANTHISNES NANDRIN



Le conseil communal a approuvé le projet de statuts modifiés de l'asbl « Maison du tourisme Meuse Condruz Hesbaye » (M.T.M.C.H.). Un accord sur la cohérence touristique du territoire auquel notre commune a adhéré dans le cadre de la réforme des Maisons de tourisme a été marqué par le Gouvernement wallon le 30 juin 2016 (action 7.1.1.2. du P.S.T., voir page 20).

### Conseil communal du 24 octobre 2016

Le conseil communal a approuvé le contenu de la nouvelle Convention des Maires pour le climat et l'énergie visant à réduire les émissions de CO<sup>2</sup> d'au moins 40% d'ici à 2030. Dans ce cadre, la commune s'est engagée à réaliser un PAED (plan d'actions énergie durable) groupé sur les 7 communes du GAL Pays des Condruses (actions 1.1.3.1. et 7.1.1.2. du P.S.T., voir page 23).

Le conseil communal a adopté le règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés pour l'exercice 2017.

La taxation ne subit aucune modification par rapport à l'année précédente.

Taxe forfaitaire :

- isolé : 71€
- ménage constitué de 2 personnes : 112€
- ménage constitué de 3 personnes et plus : 148€
- second résident : 71€

Taxe proportionnelle :

- 0,72€ / levée de conteneur au delà de la 30<sup>ème</sup> ;
- 0,30 €/ kg pour les déchets ménagers résidentiels et les déchets ménagers assimilés ;
- 0,10 €/ kg pour les déchets organiques.

Règlement complet disponible sur [nandrin.be](http://nandrin.be)

Le conseil communal a décidé d'adhérer à la centrale de marché de fournitures de combustibles liquides et solides pour le chauffage des établissements provinciaux et des partenaires locaux de la Province de Liège pour la période 2017-2018 (action 7.1.1.2. du P.S.T.).

Le conseil communal a approuvé le plan d'investissement 2017-2018 d'entretien des voiries pour un montant des travaux estimé à 349.771,25€ TVAC dont 158.111,00€ subventionnés. Les travaux sont envisagés au printemps 2018. Sont concernées les rues ou portions de rues suivantes : du Fond d'Oxhe, de la Halète, de la Haie Monseux, Thiers des bacs, du Fond des Bacs, de la Ferme de l'Abbaye, de Neufmoulin, d'Oxhon et de la Forge (objectif 2.1.2 du P.S.T.).

### Conseil communal du 22 novembre 2016

Le conseil communal a confirmé le projet de modernisation de l'administration communale et intégration du CPAS dans une structure commune (actions 1.1.1.2, 1.1.2.1, 1.1.3.1, 7.1.1.1 et 7.1.3.1 du P.S.T., voir page 12).

### Conseil communal du 28 novembre 2016

Le conseil communal a modifié l'ordonnance de police administrative générale concernant la collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages. Celle-ci concerne la collecte spécifique des papiers et cartons par conteneur (jaune) pour tous les ménages depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.





### Conseil communal du 19 décembre 2016

Le conseil communal a fixé la dotation à affecter à la zone de police du Condroz pour l'exercice 2017 : 353.802,04 EUR soit environ 60€ par habitant.

Le conseil communal a fixé la dotation à affecter à la zone de secours HEMECO pour l'exercice 2017 : 287.006,99 EUR soit environ 50€ par habitant.

Le conseil communal a voté le budget de l'exercice 2017.

Celui-ci a été approuvé après réformation comme suit par la tutelle régionale le 6 février 2017 :

Exercice 2017	Service ordinaire
Recettes exercice propre	6.769.933,35€
Dépenses exercice propre	6.425.812,16€
Boni exercice propre	344.121,19€
Recettes exercices antérieurs	390.658,50€
Dépenses exercices antérieurs	316.289,09€
Recettes globales	8.021.499,98€
Dépenses globales	8.002.720,29€
Boni global	18.779,69€
Investissements	1.942.730,04€
Fonds de réserves	403.917,89€

### Conseil communal du 30 janvier 2017

Le conseil communal a accepté la démission de Madame Béatrice Lecerf-Zucca (Expressions commune(s)) en tant que présidente du C.P.A.S. et son remplacement par Madame Murielle Brandt (Expressions commune(s)).



Mesdames Murielle Brandt et Béatrice Zucca

Le conseil communal a décidé d'approuver comme suit le budget du C.P.A.S de l'exercice 2017 :

Exercice 2017	Service ordinaire
Recettes	1.381.848,74€
Dépenses	1.381.848,74€
Dotation communale	500.000,00€

Le conseil communal a approuvé le pacte pour la régénération du territoire de la Province de Liège à l'horizon 2040. Il comporte cinq thèmes d'actions majeurs (action 7.1.1.2. du P.S.T.) :

- La transition écologique et énergétique ;
- L'urbanisme bas-carbone ;
- La régénération du territoire au service du développement économique ;
- La mobilité ;
- L'offre touristique ;

Le conseil communal a accepté le projet de bail emphytéotique pour la construction de huit logements publics au Tige des Saules à Yernée-Fraineux par la société de logement public « scrl Meuse-Condroz-Logement » (action 3.1.1.1. du P.S.T.).

Le conseil communal a accepté le projet de bail emphytéotique pour l'implantation d'un hall relais agricole dans une partie de l'Espace des Saules à Yernée-Fraineux par le GAL Pays des Condruses (action 7.1.1.2. du P.S.T.).

Le conseil communal a approuvé la création du sentier de liaison du «Bois des Haies des Moges». Le projet propose une liaison sécurisée sous la RN63 pour les modes doux entre Saint-Séverin et Nandrin (actions 2.1.1.1. et 2.1.2.1. du P.S.T.).

### Conseil communal du 21 février 2017

Le conseil communal a approuvé la convention de partenariat 2017 proposée par l'asbl « Sport et Santé » pour le programme «Je cours pour ma forme printemps et automne» (action 5.1.1.3. du P.S.T.)

Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation des marchés de travaux concernant la mise en conformité de l'installation électrique des écoles communales de Saint-Séverin et de Villers-le-Temple. Le montant des travaux est

estimé à 133.588€ TVAC. Ils sont subventionnés à 80% dans le cadre du Programme Prioritaire de Travaux (P.P.T.) 2016. Les travaux devraient être réalisés durant les prochaines vacances d'été. (action 1.1.2.1. du P.S.T.).

Le conseil communal a approuvé la convention de collaboration entre la ville de Huy et la commune de Nandrin dans le cadre de

la politique de sécurité et de l'approche de la délinquance juvénile du gouvernement fédéral (action 7.1.1.2. du P.S.T.).

Le conseil communal a décidé de prendre une participation dans la société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale, Ressourcerie du Pays de Liège, pour organiser le service de collecte spécifique des encombrants ménagers.

## Noces d'or Eymael-Albertz

Madame Myriam Albertz est née le 21 janvier 1941 à Helchteren, Monsieur Jacques Eymael, le 26 mai 1938 à Liège.

Monsieur a fait des études de sciences biologiques à l'université de Liège. Il s'engage ensuite dans l'armée et fait 3 ans d'étude d'administration et comptabilité militaires. Il fera carrière dans le secteur des forces belges en Allemagne.

Madame, elle, a été coiffeuse dans sa jeunesse puis se forma à lecture de plans d'architecture, ce qui lui permit de devenir l'assistante de son père, architecte.

Ils se rencontrèrent en juillet 1962 et se marièrent le 17 décembre 1966.

Ils vécurent 30 ans en Allemagne dans les logements de l'armée. Ils eurent 2 enfants : une fille et un garçon.



C'est en pensant venir visiter une maison de campagne qu'ils visitèrent le château de la Tour au Bois à Villers-le-Temple... Et qu'ils l'achetèrent, s'installant de la sorte à Villers-le-Temple.

Samedi 17 décembre 2016, c'est avec plaisir que nous avons célébré leurs noces d'or, entourés de leur famille.

## Adopter une monnaie citoyenne et locale ?

Utiliser une monnaie citoyenne, c'est échanger quelques euros contre de la monnaie locale et l'utiliser chez les commerçants, fournisseurs et prestataires de la région qui, à leur tour, réutiliseront cette monnaie jusqu'à former un réseau de fournisseurs et consommateurs «du coin».

échanges locaux et (re) créer du lien ;

- Renforcer l'identité et le dynamisme d'une région.

Créer une nouvelle monnaie citoyenne, c'est réfléchir ensemble à l'utilisation de l'argent, se réapproprié un outil financier classique pour en faire un outil social, ancré dans l'économie réelle et centré sur des échanges locaux plus respectueux des personnes et de la vie sous toutes ses formes.

Le cycle de «ciné-débat» sera l'occasion d'ouvrir la réflexion autour de ce sujet et, pourquoi pas, de rassembler des énergies pour lan-

cer une initiative dans la région.

### 3 lieux, 3 dates, 3 films :

- Anthisnes, à l'Avouerie, le 28 mars à 20h00 : En quête de sens
- Marchin, au Chapiteau, le 25 avril à 20h00 : Demain
- Clavier, à L'Atelier aux Avins, le 16 mai à 20h00 : Tout s'accélère

Contact et informations : GAL Pays des Condruses  
Kathleen : 085 27 46 17  
kathleen@galcondruses.be



Ce que l'on appelle «monnaie», ce sont en réalité des «bons de soutien à l'économie locale». Ils permettent de :

- Relocaliser une partie de l'économie ;
- Stimuler les

## Qui peut m'aider à obtenir mon permis de conduire ?

Dès le 24 avril  
à la salle Bois Rosine de Modave  
(Rue Bois Rosine, 7 - 4577 Strée)



- Formation au permis théorique (série de 5 séances de 2h30)
- Séances d'entraînement à l'examen théorique sur des ordinateurs
- En cas de nécessité, possibilité de transport vers le lieu de formation
- Accompagnement à l'examen théorique
- En cas de réussite, possibilité de s'inscrire à une formation manoeuvres (5h/personne)

**Dates** : Les lundis 24/04, 08/05, 15/05, 22/05 et 29/05 de 17h à 19h30

**Prix** : 55 euros pour le théorique (35 euros pour les manoeuvres). Gratuit pour les demandeurs d'emploi et les personnes bénéficiant du revenu d'intégration.

**Conditions** : Habiter dans une des communes suivantes : Anthisnes, Clavier, Comblain-au-Pont, Hamoir, Ferrières, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet ou Tintlot (2 autres formations sont organisées à Marchin et à Poulseur les mercredis soirs)

**Info et inscriptions** : Marilyse Renard (PCS): 0473/87.11.77



En collaboration avec Huy Motor et l'IPEPS HW

## Sorties PCS 2017

Seul ou en famille venez nous rejoindre pour une sortie en toute convivialité

- **23 avril à 15h00 : Comédie musicale « Un violon sur le toit » à l'Opéra de Liège .**  
Prix Art 27 : 1 ticket + 1,25€.  
Prix non article 27 : 6,5€ .  
Les réservations sont clôturées le 24 mars.



- **2 juillet : Festival des Tcharfornis à Engis.** Festival des arts de la rue.  
Départ vers 14h00.  
Prix : 1€

Renseignements et Réservations au 0474/77.51.46

### A suivre :

Août : sortie à Liège  
Septembre : Féria d'Oupeye  
Novembre : Grottes de Comblain  
Décembre : European circus Liège

## Opération « Boîtes à vivre »



Le PCS Condroz, la Croix-rouge, Saint-Vincent de Paul, l'accueil extrascolaire de Clavier, l'espace jeunes de Nandrin et les CPAS d'Anthisnes, Clavier, Ouffet et Nandrin remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à l'opération « boîtes à vivre » en apportant des vivres dans un des points de collecte.

Au total, ce sont 68 boites qui ont été récoltées et des dizaines de familles qui ont pu être aidées. Nous vous donnons déjà rendez-vous en décembre prochain pour une nouvelle opération...

## Les travaux de la nouvelle administration communale de Nandrin

C'est par le désamiantage de calorifuges que le chantier de la nouvelle administration communale a officiellement débuté en février. L'obtention du permis de désamiantage était attendue pour que la société spécialisée Isotoit Renopente en charge de



cette partie de l'ouvrage puisse entamer le chantier. L'amiante faisait partie des matériaux usuels en 1954 et la couverture de l'ancien bâtiment en contenait également. Le démontage de la couverture de toit s'est fait à partir d'une nacelle pour retirer



chaque Eternit avec la plus grande délicatesse et déposer celle-ci dans le conteneur prévu à cet effet. L'objectif étant de ne pas briser les ardoises pour éviter la diffusion de poussières d'amiante (Si vous devez vous aussi vous débarrasser de déchet amiante, nous vous proposons un article sur le sujet à la suite de cette page).

Le démontage de la toiture et la démolition complète du bâtiment n'auront, eux, pris que quelques jours. Une avancée impressionnante que nous vous dévoilons en quelques images.



### Le terrassement :

Près de 600 m<sup>3</sup> de terre ont été retirés pour faire place aux fondations du nouveau bâtiment. Des remontées d'eau ont imposé la pose de drains sous un radier qui accueillera la maçonnerie (Le radier est, en règle générale, une base ou une plate-forme stable sur laquelle reposent d'autres éléments).



Comme nous nous y attendions, les travaux ont mis à jour quelques ossements humains qui avaient échappé aux fossoyeurs, lors de la réhabilitation du site il y a plusieurs décennies. L'administration a aussitôt pris contact avec le service archéologie de la Région afin de s'assurer de la bonne conduite à suivre concernant cette découverte.

La réponse du Dr. Jean-Luc Charlier (archéologue à la Direction générale opérationnelle de l'aménagement du territoire) est très clair : « [...] D'une manière générale, la présence d'ossements humains enfouis dans ou à proximité de lieux de culte chrétien (églises, chapelles...) existant ou disparus est quasi systématique et tout à fait normale, ces endroits ayant de par leur nature même fait très longtemps office de lieux d'inhumation, de cime-

tières (Moyen-Âge, Temps modernes, voire plus récemment). Ce n'est que relativement tard, à la fin du XVIIIème siècle, à l'époque révolutionnaire et dans le courant du XIXème que ces endroits ont été progressivement désaffectés (notamment pour des raisons d'hygiène publique et d'urbanisme) et remplacés par les vastes « nécropoles » que nous connaissons actuellement (cimetières de Robermont par exemple dans le cas de la ville de Liège). En fonction de la durée et de la fréquence d'utilisation et de réutilisation des lieux, il va de soi que la plupart des sépultures un tant soit peu anciennes ont été détruites et/ou bouleversées et donc que les restes humains mis au jour ne sont en général ni complets, ni intacts ni en connexion anatomique.



Bref, dans le cas présent, la proximité immédiate de l'église de Nandrin suffit à elle seule à expliquer la présence d'ossements humains anciens qui ont échappé aux fossoyeurs, lors de la réhabilitation du site.

En conséquence et en l'absence d'autres éléments probants (matériel archéologique par exemple) il ne paraît pas nécessaire d'entamer des investigations archéologiques complémentaires et les restes humains mis au jour peuvent être traités conformément à la législation régionale en vigueur [...] »

Ces ossements ont donc été traités dans le respect dû aux défunts et déposés dans l'ossuaire du cimetière de Nandrin.

Parallèlement aux travaux de terrassement, une autre phase importante se déroule : la création d'un pertuis pour canaliser le ruisseau du fond du bois de Soheit, qui longe le bâtiment actuel et qui passera sous la nouvelle administration.

Pendant ces opérations, un barrage de palplanche et des pompes assurent l'assèchement de la zone en travaux.

Les prochaines semaines devraient voir la montée spectaculaire (et rapide si la météo le permet) de la nouvelle administration.



## ATTENTION Amiante



Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous et vous connaissez ou suspectez la présence d'amiante dans certains matériaux comme les tuyaux de descente, plaques ondulées, vieilles toitures en Eternit...

Nous vous recommandons vivement de faire appel à une entreprise spécialisée et agréée qui démontrera et évacuera vos déchets d'amiante en toute sécurité.

Si vous voulez néanmoins faire les travaux vous-même, prenez toutes les précautions nécessaires pour éviter la formation de poussière et éviter le risque d'inhalation. Consultez la brochure éditée par le SPF Wallonie «**L'amiante dans et autour de la maison**», disponible à l'administration communale ou téléchargeable : [http://environnement.wallonie.be/publi/education/brochure\\_amiante.pdf](http://environnement.wallonie.be/publi/education/brochure_amiante.pdf)

### Où évacuer vos déchets d'amiante ?

**2 recyparcs proches de Nandrin reprennent l'amiante, GRATUITEMENT**

- le recyparc de Flémalle, à Yvoz-Ramet 04/228.18.61
- le recyparc d'Ouffet 086/32.19.44

# NANDRIN

Aînés

## Les voies d'eau... à l'eau de Villée

(région de Thuin et La Louvière)

2<sup>ème</sup> journée culturelle organisée par le  
CCCAînés de Nandrin

Mercredi 17 mai 2017

### Au programme :

- **En matinée**, rencontre avec le guide autour d'un café aux Caves de la Source, les plus beaux panoramas de Thuin, cité médiévale, visite de la distillerie de Biercée, dégustations, ensuite un repas régional servi à la distillerie (menu « Villée » : potage de saison - volaille, émulsion crémée aux champignons, croquettes - gourmandise du jour - café).
- **Après-midi**, découverte de l'ascenseur

funiculaire de Strépy-Thieu, trajet en petit train vers l'amont et franchissement en bateau.



- Départ de la Place O. Musin à Nandrin le 17 mai 2017 à 7h30 - Retour ±19h30
- Prix (tout compris sauf boissons) : 50€/personne
- Infos et réservations (obligatoires) pour le 2 mai 2017 au plus tard au : 085/51.94.95

Montant à verser pour le 10 mai 2017 sur le compte de la commune de Nandrin, place Ovide Musin n°1 à 4550 Nandrin : BE10 3400 3121 1204 (en communication : CCCA THUIN 2017).



La conférence du 23 janvier ayant pour thème « Pourquoi planifier ma succession » a remporté un beau succès.

C'est devant un auditoire d'une quarantaine de personnes que Madame la notaire Houmard nous a très clairement exposé les thèmes complexes et les questions qui se posent lors de la planification de la succession. L'exposé fut suivi d'une longue séance de « Questions /Réponses ».

La conférence s'est achevée vers 22h par des consultations privées de quelques personnes désireuses d'un complément d'information.

La conférence était organisée par le Conseil Consultatif Communal des Aînés de Nandrin



## Brochure TOUT SAVOIR SUR LE JOB ETUDIANT et bien plus encore...

Trouver un job étudiant peut parfois être difficile, car il ne s'agit pas simplement de déposer ton CV partout. C'est pourquoi Infor Jeunes a décidé de t'accompagner dans tes démarches de recherche

Tout savoir sur le job étudiant ! Cette brochure est une mine d'informations : elle t'explique le statut étudiant, le quota de prestations qui se calcule à présent en heures et non plus en jours, les droits et les devoirs, les démarches à effectuer en tant que jobiste et t'offre une série de tuyaux pour bien postuler !

Elle peut être consultée ici :

<http://www.actionjob.be/images/action-job-etudiant.pdf>

ou retirée gratuitement à la permanence :

INFOR JEUNES HUY - quai Dautrebande 7 à 4500 HUY  
085 21 57 71

[huy@inforjeunes.be](mailto:huy@inforjeunes.be)



## Festifuté 2017

« Festifuté... ensemble sur la route du bien-être en milieu festif ! »

Organiser une fête c'est rêver qu'elle soit belle et qu'elle attire du monde ! Pour cela : musique, animations, bars, surprises, nourriture, tout est à penser pour attirer du public.

Mais pour que **la fête reste la fête pour tous**, il importe de réfléchir aux différents risques et notamment, à ceux liés aux (sur)consommations en tout genre.

Pour vous aider à garantir la qualité de votre soirée, notre équipe **Festifuté** se met à votre service, gratuitement !

1. La démarche est simple : Vous **fixez la date** de votre événement.
2. Vous nous **contactez**.
3. On envisage **ensemble** les différentes possibilités d'actions.
4. Le jour de l'événement, nous sommes présents avec notre **Mobil'AIR**, notre stand mobile d'informations et de prévention.
5. **Nous informons** les noctambules et mettons à leur disposition éthylo-tests, préservatifs, bouchons d'oreilles...

Le tout, **gratuitement**, avec pour seul objectif, la réduction des risques pour tous les fêtards.

### Cette année, nous serons présents :

- 30/06-01/07 et 02/07 : Beach Days d'Esneux, ...

Organisateurs de petits ou grands événements ?



Soucieux du bien-être de vos invités ?

N'attendez plus, prenez contact dès que vous avez arrêté la date de votre événement, car l'agenda se remplit très vite !

FestiFuté - La Teignouse 04 384 44 60

Carole Laporte 0473 501 046

Jérémy Baré 0473/ 28 48 18



Rejoignez «Festifute Espacefute» sur Facebook pour découvrir en photos les différentes soirées futées de la région et les futures manifestations labellisées !



## Animation Planète Mômes pour les enfants de maternelle

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années de Saint-Séverin.



Les enfants ont pu aider le pirate Calico Jack à retrouver son bateau au travers d'un voyage au fil de l'eau ! Lors de cette chasse au trésor interactive, les enfants ont découvert le trajet de l'eau de la source jusqu'à l'océan, rencontré divers habitants des milieux aquatiques... Découvertes, jeux et chants, pour un cocktail d'apprentissages en s'amusant !

## Séjour musical à Ovfat

pour la classe de 2<sup>ème</sup> année de Saint-Séverin !  
Au programme des 3 jours : rythme, chants, danses, construction et découverte d'instruments, contes musicaux.  
Merci à Madame Carine, l'animatrice qui a



mené l'orchestre d'une main de chef dans des univers variés!

La neige était également au rendez-vous des pauses, les bonhommes de neiges et la construction d'un igloo ont également enchanté les enfants.

## Folon, le pinceau voyageur

au château de Waroux

Le vendredi 10 février, les élèves de 3<sup>ème</sup> maternelle de Madame Nathalie, les élèves de 1<sup>ère</sup> année de Madame Iris, les élèves de 2<sup>ème</sup> année de Madame Alexandra et nous, les élèves de 3<sup>ème</sup> année, prenions place dans le bus à destination du château de Waroux à Ans.

Depuis une dizaine d'années, le château de Waroux est un lieu incontournable où l'art est accessible à tous.

Nous allons cette fois-ci découvrir un artiste belge, Jean-Michel Folon, bien connu de tous pour ses « hommes bleus et volants », le générique qui conclut les programmes d'Antenne 2.

Durant l'exposition, nous n'entreverrons qu'une petite partie des œuvres de Folon, mais les premières aquarelles de la visite nous donnent déjà des ailes ! La douceur et la chaleur des couleurs nous entraînent directement dans l'univers de l'artiste, lui qui rêvait sans cesse de s'envoler.



À côté des aquarelles, il y a aussi des sculptures sans visage avec lesquels Folon a imaginé un jeu de quilles.





## Rallye raid 4L

Comme nous vous le relations lors du Carrefour hiver, Loïc Dethier participe, dans le cadre de ses études supérieures, à un rallye raid humanitaire : le « 4L Trophy ». L'objectif de ce rallye raid est d'acheminer un minimum de 50 kilos de fournitures scolaires au Maroc où l'association « Enfants du désert » se chargera de la répartition dans des écoles localisées dans des zones reculées du pays.

En tant qu'ancien élève, Loïc est venu expliquer son projet aux enfants des classes primaires. Ceux-ci ont été particulièrement sensibilisés puisque plus de 8000 crayons et 67 kilos de fournitures scolaires ont été récoltés en quelques jours.

Ce mardi 14 février, c'était le grand départ pour l'équipage de la 4L. Pour remercier les élèves de leur générosité, Loïc et son compagnon de route sont venus présenter leur voiture chargée du matériel pédagogique dans l'implantation de Villers-le-Temple puis de Saint-Séverin avant de rejoindre Bruxelles pour le départ du raid.

Toute l'école leur souhaite une bonne route et une expérience enrichissante.



# Visitez nos écoles communales

Si vous souhaitez visiter les écoles communales de Villers-Le-Temple et Saint-Séverin, contactez Yves Melin, le directeur, au 085/511233.

[ecole@nandrin.be](mailto:ecole@nandrin.be) - [www.nandrin.be](http://www.nandrin.be)

## École fondamentale communale de Nandrin

### Deux implantations au coeur des villages



VILLERS-LE-TEMPLE  
Rue Joseph Pierco, 2  
4550 Nandrin  
085/51.12.33

SAINT-SÉVERIN  
Rue d'Engihoul, 11  
4550 Nandrin  
04/371.41.35





## À l'école Saint-Martin,

### Presque zéro déchet...

Mardi 24 janvier 2017

Comme vous le savez, la cour a été dégagée de ses poubelles. Néanmoins, il arrive que certains papiers se retrouvent çà et là, fortuitement. Une équipe de bénévoles fait le guet et mène une chasse sans relâche pour capturer les emballages indésirables...



Avec une pince spéciale, les élèves de madame Véronique et de madame Nicole sont les premiers à se rendre utiles. Toujours au poste, Marine se confie : « J'aime bien ramasser les déchets. C'est comme une chasse aux trésors. » A ses côtés, avec le petit seau à crasses, Clémence ajoute : « Je n'aime pas les déchets. Ça pollue la planète. »

Cette année, dans le courant du premier trimestre, nous avons pu mesurer à quel point la mesure prise par les enseignants était utile. Durant les quatre premiers mois de l'année scolaire précédente, nous avons « consommé » 1035 kg de déchets « tout-venant ». Cette année, nous sommes à... 357 kg pour la même période. Nous vous laissons apprécier la différence.

### Atelier musical

Mardi 31 janvier 2017



La parole et plus tard l'écriture sont bien stimulées chez l'enfant dans notre société moderne: ce qui n'est pas le cas pour l'expression sonore et gestuelle.

Dès le plus jeune âge, la musique est un langage privilégié pour s'adresser aux enfants. Par la chanson, la danse et le jeu, nous pouvons leur faire découvrir les mille et une possibilités de vivre la musique tout en s'amusant. Les yeux et oreilles grands ouverts, les petits s'éveillent à l'expression musicale et corporelle.

Cette année encore, le comité de parents offre à la classe de madame Christine un module de 9 séances de 40 minutes d'éveil musical et psychomoteur. Depuis le mardi 31 janvier et ce jusqu'au 28 mars, les enfants ont la joie de se relaxer (en fonction des différents thèmes), de chanter, de danser, de jouer et découvrir des instruments de musique venant de différents horizons. Ces séances sont animées par Madame Pénélope des Jeunesses Musicales Liège.

### La chandeleur

Jeudi 2 février 2017

C'est bien connu : à la chandeleur, l'hiver se passe ou prend vigueur. Mais à la chandeleur, la tradition, ce sont les crêpes. Madame Cécile profite de la présence de Maurine Hossay, étudiante au collège Saint-Roch à Marche, pour organiser une activité culinaire, dans le cadre de son stage.

Tous les enfants de maternelle vont évidemment profiter de l'aubaine. Pendant que madame Cécile est à la manœuvre derrière les plaques de cuisson, madame Christine anime le groupe des élèves, impatients de recevoir la pitance. Madame Alice, qui remplace madame Colette, assure l'organisation générale.



Eugénie énumère la liste des différents ingrédients nécessaires à l'opération : « Il faut du sucre, des œufs et du lait ! » Manon apprécie le résultat : « C'est bon ! » De son côté, Léa n'est pas peu fière de sa performance : « J'ai mangé cinq crêpes. Tom, lui, n'aimait pas ! » Inutile de dire que la majorité des élèves attendent la prochaine dégustation...

## Art à l'école

Lundi 13 février 2017

Les élèves de 3<sup>ème</sup> maternelle de la classe de madame Monique ont décidé d'explorer l'art contemporain. Parmi eux, peut-être, des futurs talents... Qui sait ? En tout cas, les œuvres de Kadinsky, Klee, Klimt n'ont plus de secret pour eux.



Comme ses camarades, Alicia est à l'atelier peinture : « On fait un masque de carnaval. » Mademoiselle Cassart est aussi de la partie : « Mes couleurs préférées sont le mauve, le rose, le jaune, le vert, le bleu, l'orange ! » Dans un autre atelier, Julia raconte avec passion son travail d'artiste : « C'est un arbre qui fait des ronds, ça s'appelle Klimt ! J'ai utilisé des marqueurs et j'ai repassé sur les pointillés. » L'effervescence qui règne dans la classe ne laisse pas les visiteurs occasionnels indifférents. Il faut espérer qu'une exposition mettra en valeur toutes les œuvres de ces petits talents...

## Le jogging de St-Martin

Samedi 18 février 2017

Ce samedi 18 février, ils sont venus nombreux pour participer à la vingt-deuxième édition du jogging de l'école St-Martin. Deuxième étape du challenge condrusien, l'épreuve de Nandrin attire de plus en plus de monde. A l'inscription, plus de 900 joggeurs, de tous âges, décidés à atteindre leur objectif : parcours de 4 km, 11 km ou 20 km. Les plus jeunes n'étaient pas non plus oubliés. Un tracé avait été dessiné dans le pré à leur intention.

Au-delà de l'aspect sportif, signalons la performance courageuse d'Isabelle, qui, le temps d'une course, a laissé ses soucis derrière elle pour soutenir les enfants hospitalisés. L'association « Rêves d'enfant » vient en aide aux enfants malades pour leur apporter du soutien, du réconfort, de la joie, de l'espoir. Parmi eux, le petit Raphaël, auquel nous pensons tous.



Grâce aux sponsors, grâce à l'administration communale qui nous apporte son aide précieuse, en matériel et en personnel, grâce aux nombreux bénévoles, dont une grande majorité de parents, le comité de jogging, boosté par Grégory, Nicolas, Éric et Christophe, a réussi une fois de plus son pari.

Une excellente organisation, sous un soleil généreux. Côté récompenses, les lots offerts aux participants, des paniers bien garnis, ont tous reçu un accueil positif. Il convient de dire que tous les produits avaient le label bio : le pâté de Ste-Reine, les gaufres de St-Martin, le jus de pomme de Solières, le vin de Toscane ou encore les pâtes et brioches d'Agribio. Rien que de la qualité.

L'objectif suivant sera peut-être d'atteindre le millier de participants. Pourquoi pas ! Mais le défi que se donne le comité c'est de réussir le pari d'un jogging zéro déchet pour la prochaine édition. A Nandrin, tout est possible, même les rêves d'enfants...

**Portes ouvertes en maternelle**

Choisir nos écoles, c'est choisir un enseignement de qualité, qui permet à chacun de grandir et s'épanouir. Venez nous rencontrer pour découvrir notre école, nos activités, nos projets.

**Le dimanche 23 avril 2017**

10h30 à 12h

15h à 17h

**Ecole Ste-Reine Tinlot**  
Rue de l'Eglise, 30  
4557 Tinlot  
085 51 10 29  
ecolesaintereine@skynet.be

**Ecole St Martin Nandrin**  
Rue de la Rolée, 4  
4550 Nandrin  
085 51 21 28  
saintmartin.nandrin@gmail.com

Site internet de l'école:  
[www.saintmartinnandrin.be](http://www.saintmartinnandrin.be)

## Musée de la Vie Rurale Condreuse

Fondation « Christian Blavier »

Musée de la Vie wallonne  
Cour des Mineurs - Liège.



« Une histoire un peu particulière... »

En sachant qu'un musée a pour but essentiel de préserver notre patrimoine en organisant, notamment, des expositions, des publications, des colloques, Madame Blavier, conservatrice du musée de la Vie Rurale Condreuse, Fondation Christian Blavier, a décidé pour des motifs personnels, de faire dons de certains biens au musée de la Vie Wallonne de Liège.

Installé au coeur de Liège, et rénové depuis 2008, le Musée de la Vie wallonne propose un regard original et entier sur la Wallonie du 19e siècle à nos jours.

Pour les futurs visiteurs de cet endroit privilégié, on sait dès à présent que seront mis à l'honneur les singularités de notre région par l'intermédiaire de la découverte :

Pour les futurs visiteurs de cet endroit privilégié, on sait dès à présent que seront mis à l'honneur les singularités de notre région par l'intermédiaire de la découverte :

- d'une aquarelle du village de Nandrin et son église, réalisée par P. Donay (1980) ;
- d'une aquarelle « Bruyères en Campine », figurant un paysage, signée N. Rozet ;
- Des peintures à l'huile :
  - figurant le centre de Huy, la collégiale, la Meuse, une péniche et la colline menant du fort, réalisée par V. Blavier ;
  - figurant un coucher de soleil sur l'usine de Prayon et ses hautes cheminées, ainsi que le pont d'Engis, de V. Blavier ;
  - figurant la Montagne de Bueren et ses escaliers, à Liège de V. Blavier ;
  - figurant un sous-bois du Condroz, de F. Philippe.

Allez à la découverte de notre patrimoine !  
La conservatrice, Marie Blavier.

## ANTHISNES NANDRIN

### Nandrin et Anthisnes développent une synergie touristique commune

Depuis plusieurs semaines, notre commune se rapproche de sa voisine Anthisnes pour développer un projet touristique commun. Une initiative défendue par l'échevin nandrin en charge du tourisme, Henri Dehareng et son homologue anthisnois, Francis Hourant.

Le but de ce rapprochement est évidemment de redynamiser le tourisme dans la commune et d'attirer les touristes d'un jour à la découverte des plus beaux paysages et infrastructures de notre village. Pour ce faire, la commune de Nandrin a choisi de faire confiance à l'ASBL Avouerie d'Anthisnes, qui est en charge du château du même nom, mais aussi du Syndicat d'initiative d'Anthisnes. Une personne a intégré l'équipe de l'Avouerie à mi-temps depuis le mois de juillet dernier pour mener à bien les projets communs. Le premier de ceux-ci sera la création d'une brochure touristique et promotionnelle des deux communes. Suivra ensuite la mise sur pied d'autres outils promotionnels, de promenades et circuits. La première brochure touristique sera disponible dès ce printemps.

# Soirée musicale



À l'Église Saint-Martin de Nandrin  
Le 1<sup>er</sup> avril 2017 à 20 heures

## « Big Band » du conservatoire de Huy

sous la direction artistique  
de Sébastien Jadot

Entrées : 7€  
Gratuit pour les enfants et les étudiants

Pour plus d'informations :  
Monsieur Roland Foliez : 04/371 28 64 -  
0497/760 787  
ou Administration communale :  
085/51 94 95

Organisée par le Royal Élan Fondation  
Christian Blavier Fondation privée  
avec la collaboration de l'Administration  
communale.



## 5<sup>ème</sup> édition Balade guidée et commentée

« À la découverte de la faune  
et de la flore du printemps »

Organisée par le Royal Élan

Fondation Christian Blavier - Fondation privée

- dimanche 23 avril 2017
- rendez-vous au musée de la Vie rurale  
Condreuse (rue du Presbytère à Nandrin)
- départ à 10h00, 10h30
- durée : 2 heures
- chaussures adaptées/jumelles

Inscriptions obligatoires  
Renseignements complémentaires :

- Mme FOLIEZ : 04/371.28.64  
0497/76.07.87
- Mr EMPAIN : 085/51.23.41

**Apéritif et barbecue seront servis (sur  
réservations uniquement) à tous les  
marcheurs et visiteurs : 7€**



## ZERO PHYTO, plus que deux ans !!

A partir du premier juin 2019, plus aucune utilisation de produits phytopharmaceutiques (herbicides, insecticides, fongicides... bref tous les « pesticides ») ne sera autorisée, cela fait suite à une directive européenne adoptée en 2009. Normalement, dès cette date, plus aucun de ces produits ne sera disponible en magasins de jardinerie. Autant s'y préparer, et nous vous invitons à vous informer sur les méthodes alternatives. Des associations sont chargées de sensibiliser et informer le citoyen sur cette problématique. Elles peuvent mettre à votre disposition conseils et brochures bien utiles. N'hésitez pas à les contacter !

**Des brochures sont disponibles sur demande à l'administration communale ou téléchargeables sur leur site.**



- Adalia asbl, MLE, Parc du Jardin Botanique, rue Fusch,3, 4000 Liège  
Tél: 04/250.95.82  
info@adalia.be - www.adalia.be
- Comité régional PHYTO, CORDER asbl, Croix du Sud 2, boîte L7.05.03, 1348 Louvain-La-Neuve  
Tél: 010/47.37.54  
crphyto@uclouvain.be - www.crphyto.be
- Pôle de Gestion Différenciée :  
0800/11 901

**D'ici l'interdiction totale des PPP (produits phytopharmaceutiques) en juin 2019 et depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, certaines réglementations sont déjà en vigueur.**

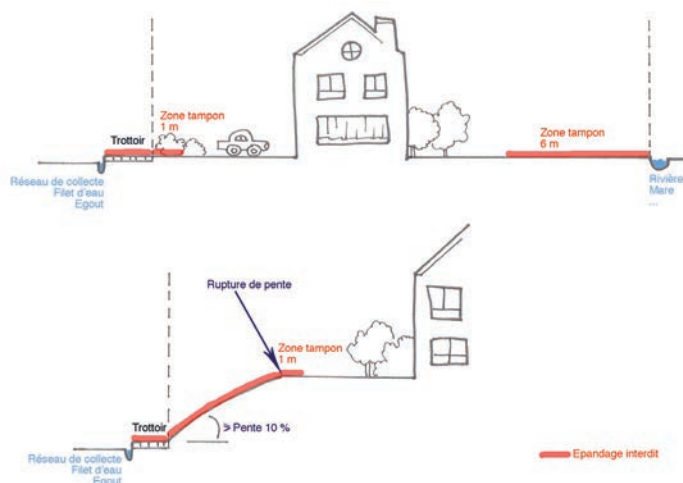
### Nous vous les rappelons :

Au niveau des espaces publics, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2014, plus aucun trottoir ou allée publique bordés par un caniveau, un filet d'eau ou un cours d'eau ne peuvent être pulvérisés avec des herbicides ou autres produits phytopharmaceutiques.

Pour rappel, sur base du règlement de police (art.1054 et 106), chaque propriétaire ou locataire doit tenir en état de propreté le trottoir ou l'accotement jouxtant la maison qu'il occupe. Cela implique que vous devez également, en tant que citoyen, respecter l'interdiction de l'utilisation d'herbicides imposée à la commune. De même, si votre allée de garage, par exemple, est reliée à une collecte des eaux de pluie ou si elle est bordée par un ruisseau, la nouvelle législation vous interdit de la pulvériser avec des produits phytopharmaceutiques.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, il convient aussi de respecter des « zones tampons » sans pesticides :

- les terrains bordés par des trottoirs pourvus d'un filet d'eau ne peuvent pas être pulvérisés à moins d'un mètre de celui-ci ;
- les terrains bordés par un cours d'eau ne peuvent être pulvérisés à moins de six mètres de celui-ci ;
- si ces deux mêmes types de terrains (bordés par un trottoir avec filet d'eau ou bordés par un cours d'eau) comportent une pente de plus de 10%, on ne peut pas pulvériser à moins d'un mètre du sommet de la pente..



**Mercredi 26 avril 2017 à 20h**  
**Salle de Saint-Séverin**  
**17 rue d'Engihoul - 4550 Saint-Séverin**

# Plan Climat du Condroz

Moins 40% de CO2 d'ici 2030

Conférence:

«Actions locales  
pour enjeux globaux»

Pierre Ozer - Université de Liège

Dominique Perin - Agence Wallonne du Climat

**Entrée gratuite**

Renseignements: 085 27 46 12  
[chantal.courard@galcondruses.be](mailto:chantal.courard@galcondruses.be)

Fonds Européen Agricole pour le Développement rural (Feader):  
l'Europe investit dans les zones rurales



## Promenades du Printemps

Deux invitations à vous promener ce printemps et découvrir la nature.

- Le 23 avril à Nandrin : voir page 21
- Le dimanche 30 avril à Villers-Le-Temple : Rendez-vous à 9h30 sur le parking de l'espace des Templiers rue J. Pierco à Villers-Le-Temple, pour une balade de 2h environ au départ de Bourgogne.

Organisation : PCDN

Guide : Francine Foliez

## Feux dans les jardins



L'incinération des déchets de jardin tels que les déchets végétaux secs provenant de l'entretien normal de jardins, est tolérée sous certaines conditions conformément aux Codes Rural et Forestier.

**Les feux allumés en plein air doivent être situés à plus de 100 mètres des habitations et à plus de 25 mètres des bois et forêts.**

L'incinération de déchets ménagers tels que papiers, cartons, emballages, bouteilles en plastique ou autres déchets toxiques est strictement interdite par la loi (articles 7 et 11 du décret régional du 27 juin 2006 relatif aux déchets)

## Tontes de pelouse et déchets

Vous avez le plaisir d'avoir un jardin en bordure d'un cours d'eau ? Nous vous rappelons une recommandation importante :

### Tontes de pelouses

L'herbe répandue dans un cours d'eau est bien sûr "biodégradable"! Mais cette transformation ne se fait pas sans dommages pour le cours d'eau: réduction de la teneur en oxygène dissous, colmatage des fonds par les résidus, pollution visuelle, étouffement de la végétation herbacée des berges qui en sont fragilisées et s'érodent plus facilement...



**Rendez-vous donc au parc à conteneurs avec vos tontes de pelouses ou composez vos déchets végétaux à domicile... mais ailleurs que sur la berge!**

De plus, évitez de tondre jusqu'à la crête de berge. Préférez laisser la végétation naturelle s'installer ou aidez-la en introduisant quelques espèces indigènes (iris des marais, baldingère, reine de prés...).

## De l'entretien des arbres et des haies

### « La nature a horreur du vide. »

Force est de constater que le règne végétal est bien décidé à ne pas faire mentir cet aphorisme d'Aristote. En effet, nous constatons que faute d'entretien, la végétation a tendance à envahir progressivement l'espace public. C'est pourquoi, nous vous rappelons qu'il est de votre obligation de tailler, élaguer, émonder, ... vos arbres et haies qui déborderaient de votre propriété sur le domaine public. Nous vous renvoyons au règlement général de police, disponible sur le site de la commune, et plus précisément aux articles 26 et 27.

Avant d'entreprendre de tels travaux, vérifiez bien que la végétation à « raccourcir » ne fait pas partie de la liste des arbres et haies remarquables établies par la Région wallonne. En effet, un permis d'urbanisme doit être obtenu avant d'abattre ou de modifier l'aspect d'un arbre ou d'une haie figurant sur cette liste.

Dans tous les cas, avant de sortir la tronçonneuse, nous vous invitons à prendre contact avec notre service urbanisme afin de vérifier si une autorisation est nécessaire.





## LES SAULES A BOURGOGNE



À l'automne 2015 (année du saule), un projet du PCDN a été initié. Il s'agissait de la plantation de saules le long de la rue de Bourgogne afin d'en reconstituer l'alignement qui faisait le paysage d'autrefois. Ce printemps 2017, un panneau informatif et didactique sera placé,

expliquant tout l'intérêt des saules pour la biodiversité et donnant des instructions quant à la plantation, ... très facile à reproduire chez soi ! ;-)

## SAUVETAGE DES BATRACIENS

Cette année, tout comme pour la première fois l'an passé, des membres du PCDN ont organisé un sauvetage des batraciens. De quoi s'agit-il ?

Chaque fin d'hiver, dès que les températures nocturnes deviennent plus clémentes (7° env), les batraciens sortent de leur hibernation, pour aller rejoindre les étangs et les mares afin de s'y reproduire et y déposer leurs pontes. Pour cela, ils sont souvent amenés à traverser nos rues de campagne et bon nombre d'entre eux se font écraser. Or de nombreuses espèces de batraciens sont aujourd'hui des espèces menacées.

Le sauvetage est une opération qui consiste à placer une barrière d'un côté de la route avec, disposés le long, quelques seaux dans lesquels tomberont les animaux. Chaque jour, au petit matin, des bénévoles vont relever les seaux et transportent les batraciens de l'autre côté de la route. L'année passée ce sont 125 batraciens qui ont ainsi traversé la route sains et saufs, cette année nous en avons déjà comptabilisé 230 depuis l'installation de la barrière en février.



## ZAMI asbl - Le Jardin des Templiers

Parce que nous sommes convaincus qu'un des enjeux essentiels de notre société est de créer de nouveaux rapports avec notre alimentation, l'ASBL ZAMI s'engage à différents niveaux :

- Le Jardin des Templiers (Villers-le-Temple) est un espace de culture maraîchère où nous y explorons des méthodes naturelles de cultures respectant au maximum la vie du sol. Les techniques de travail manuel sont favorisées comme alternatives à une agriculture intensive.
- C'est aussi un espace expérimental de culture de plantes sauvages comestibles, de fleurs comestibles ainsi que d'aromatiques, ceci afin de proposer une plus grande diversité dans nos assiettes.
- Notre démarche est aussi et avant tout portée par une approche participative et collaborative axée autour de l'échange et la rencontre. Des collaborations sont développées avec des écoles, d'autres ASBL et des citoyens.

**Nous vous proposerons à la vente nos légumes naturels, aromatiques et fleurs comestibles sur la place de Villers-le-Temple (sur le parvis de l'ancienne Maison du Village).**

**Tous les vendredis de 15h30 à 18h00 (de mai à décembre)**

Contact : Marc Pellizzer - Tel : 0465.15.98.62

Mail : [asblzami@gmail.com](mailto:asblzami@gmail.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/lejardindestempliers>

Siège social de l'ASBL : 43, rue Sompré, 4400 Flémalle



**Révision des clôtures et... ramassage de déchets! Semis, pulvérisations, quelques-uns des travaux de printemps.**

Les agriculteurs se préparent à réviser les clôtures afin d'être prêts à lâcher le bétail lors des beaux jours de printemps.

Cette révision est effectuée chaque année (voire plusieurs fois par an). Elle consiste à vérifier si les fils barbelés sont bien tendus, si les isolateurs sont intacts après les gelées hivernales, ou encore si les piquets sont toujours en bon état et bien placés...

Malgré cela, il se peut que les vaches cassent la clôture et sortent du pré. La clôture est alors réparée dans les meilleurs délais.

Lors de cette révision, quelle tristesse et quel désarroi de découvrir tous les déchets qui occupent les lisières de nos prés et de nos cultures le long des routes et chemins. Certains riverains y déposent leurs tontes d'herbe ou encore leur taille de haie malgré le risque d'amende.

Il est important de savoir que ces déchets verts, provoquant une mauvaise fermentation dans l'estomac des vaches, peuvent entraîner de graves dégâts ( avortement voire décès ). Les agriculteurs vous demandent dès lors de bien vouloir déposer vos déchets verts au parc à conteneurs ou alors de les composter dans le fond de votre jardin, ceci afin de préserver leur bétail.

Quant aux déchets de verre et déchets métalliques, comme les cannettes, ils représentent une véritable problématique. Le corps étranger, souvent tranchant, arrive dans l'estomac de la vache puis, suivant le flux sanguin arrive au coeur provoquant l'issue fatale. Les agriculteurs sont obligés d'introduire dans l'estomac de la vache un aimant qui permet de capter les ferailles ingurgitées et qui restera à vie dans le



corps de l'animal. Chaque année, en raison de ce problème, les agriculteurs déplorent la mort de plusieurs bovins.

L'arrivée du printemps est une période importante dans la vie de la ferme. La végétation restée en stand by pendant les longs mois d'hiver reprend ses droits.

Pour les cultures d'hiver telles que les froments, les escourgeons ou encore le colza, un bon redémarrage est primordial et déterminant aussi bien en terme de rendement que de qualité. Pour les cultures dites «de printemps» comme les betteraves et le maïs, les mois de mars, avril et éventuellement début



mai commencent à la période de semis qui ne se limite pas au simple passage d'un semoir plantant les graines.

En effet, la préparation de la terre avant le passage du semoir requiert une attention tout aussi importante que le semis lui même. Même si l'implantation des semences dans une terre au taux d'humidité, à une température et d'une finesse adéquats ne garantit pas la réussite de la culture, elle maximise les chances de succès. Le semis en lui même est réalisé par un semoir de précision semant les graines en ligne, graine par graine à distance régulière favorisant le développement optimal de la plante. Si cette période est propice à la reprise du développement végétal, elle est aussi propice au développement des maladies des plantes ainsi qu'à la prolifération des insectes et autres champignons nuisibles aux cultures c'est pourquoi on voit sortir de manière plus ou moins fréquentes les tant décriés pulvérisateurs.



Si cette machine inspire chez beaucoup de citoyens la crainte et le méfiance, il faut savoir que le pulvérisateur et son utilisation sont fortement réglementés et contrôlés. L'engin est soumis à un contrôle technique sévère tous les 3 ans qui permet de vérifier son bon fonctionnement et son bon entretien. L'utilisateur doit lui être détenteur d'une phytolicense garantissant ses connaissances des produits phytosanitaires et de leur mode d'utilisation. Les bonnes conditions de stockage de ces produits sont garanties par l'obligation pour l'utilisateur de disposer d'un local certifié expressément dédié à cette usage. De plus, le coût prohibitif des ces produits implique que chaque agriculteur réduit au maximum les quantités employées afin d'obtenir l'effet curatif désiré et pas plus...

## État-civil

### Naissances

BOXHO Manoé	21/11/2016
OPITOM Julian	23/11/2016
PILET Julia	22/11/2016
MATRAY Alice	07/01/2017
HACK Thalia	13/01/2017
AGNEESSENS Eryne	09/02/2017
BARTHELEMY Théo	20/02/2017
WATRIN Lola	27/02/2017

### Décès

PIOT Juliette	04/08/1928 - 17/12/2016
DEGENEFFE Gaston	30/03/1920 - 18/12/2016
BEGUIN Léon	11/08/1922 - 29/12/2016
LEROY Emma	13/08/1933 - 02/01/2017
GIHOUSSE Jeanne	16/11/1922 - 06/01/2017
LIGOT Fernand	25/12/1956 - 09/01/2017
ORELLANO Nora	14/07/1929 - 11/01/2017
BIDONET Nelly	23/07/1927 - 01/01/2017
CLOSSET Denise	05/01/1925 - 18/01/2017
FAGNOUL Aline	06/04/1925 - 19/01/2017
DONNAY Claude	06/07/1942 - 24/01/2017
BOINET Alain	27/08/1953 - 26/01/2017
LOUIS Marie	30/04/1921 - 12/02/2017
ROUSSELLE Marie	08/06/1936 - 16/02/2017
LABOUL Irène	24/11/1921 - 18/02/2017



L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles.

CAR et SED (Suivi des Enfants à Domicile) ONE

- Consultation pour enfants de 0 à 6 ans les 1er et 3ème MERCREDI de 9 h à 12 h Place Ovide Musin à Nandrin
- Dépistage visuel 2 x par an pour les enfants de 18 mois à 3 ans

Services gratuits : rendez-vous et informations : Arlette KEMPEN - ONE  
du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30  
Rendez-vous obligatoire au 0499/572.651  
du lundi au mercredi de 9h à 15h

## DON DE SANG, DON DE VIE



**Nandrin** Ecole St Martin  
rue de la Rolée 4 de 16h00 à 19h00  
jeudi 15 juin 2017  
**Neuville** Ecole Communale  
rue Ry Chéra de 17h00 à 19h30  
mercredi 7 juin 2017

[www.transfusion.be](http://www.transfusion.be)

0800 92 245



## Tests sirènes

Les tests de l'année 2017, auront lieu :

- 6 avril
- 6 juillet
- 5 octobre

À ces dates, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé « Signal d'essai » sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet : [www.centredecrise.be](http://www.centredecrise.be)

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante : [alerte@ibz.fgov.be](mailto:alerte@ibz.fgov.be) ou 0800-94.133

# Aide au remplissage des déclarations d'impôts 2017 - revenus 2016

## Jeudi 11 mai

Espace des Templiers de Villers-Le-Temple (rue J. Pierco) de 9 à 12h

## Vendredi 12 mai

Salle de Saint-Séverin (rue d'Engihoul) de 9 à 15.30h

### Cette année, les agents du SPF Finances vous recevront sur rendez-vous !

**Numéro de contact : 085/51.94.78**

Pour fixer un timing de rendez-vous adéquat, il vous sera demandé les renseignements suivants :

- Type de profession : indépendant ou salarié ;
- Nombre de déclarations à compléter : si c'est pour la déclaration personnelle ou pour plusieurs personnes

**Attention : veillez à prendre votre carte d'identité et les doubles des documents à rentrer à l'Administration fiscale !!! les originaux ne seront pas repris et la déclaration ne pourra donc pas être encodée**

**INFORMATION IMPORTANTE : il n'est pas obligatoire d'avoir reçu la déclaration à remplir pour vous rendre au rendez-vous**



## Des priorités et de leur signalisation

Vos élus et l'administration communale sont souvent sollicités pour qu'une croix de Saint André (signal B17) soit placée à un carrefour afin de signaler la priorité de droite.

Petit rappel du code de la route : la règle de la priorité de droite s'applique aux carrefours où le passage n'est pas réglé par une personne qualifiée, des signaux lumineux ou des signaux routiers.

Les dispositions de l'article 6.2.1. de l'arrêté ministériel du 11 octobre 1976, fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière, prévoient que « Hormis les cas expressément visés par le présent arrêté les signaux routiers ne peuvent être répétés que si la circulation le justifie ». Il est ainsi admis que le signal B17 soit placé si le débouché est particulièrement masqué.

Malgré l'approche du printemps, vous ne verrez donc pas fleurir des panneaux à chaque carrefour de Nandrin. Nous pourrions multiplier à foison signalisations et marquages routiers, ils ne compenseront jamais l'imprudence des usagers décidant de les ignorer.